



Communiqué de presse

Paris, le 12 septembre 2019

Franck Riester, ministre de la Culture, ouvre la première session du Cycle des Hautes Etudes de la Culture (CHEC)

Franck Riester, ministre de la Culture, a lancé ce jeudi 12 septembre au ministère de la Culture, la première session annuelle du Cycle des Hautes Etudes de la Culture (CHEC), composé à parité de 38 auditrices et auditeurs venant d'horizons diversifiés et sélectionnés via un appel à candidatures lancé en mars dernier.

Le CHEC vise un triple objectif de décloisonnement, de partage, et de renouvellement des approches. Il permettra aux auditeurs et auditrices de construire une vision stratégique, débattue et partagée sur les grands enjeux des politiques culturelles face aux mutations contemporaines, à l'échelle nationale et internationale.

Le Cycle se déroulera de septembre 2019 à juin 2020, à raison de neuf modules de deux à trois jours par mois, dans des lieux culturels variés, institutionnels comme opérationnels, dont l'activité est en lien avec les thématiques traitées. Le programme sera nourri de regards et d'expériences multiples provenant de chercheurs, d'élus, d'artistes, de responsables d'institutions culturelles et des auditeurs eux-mêmes. Le thème transversal des « Territoires de cultures » a été retenu pour cette première session annuelle.

La session 2019-2020 a débuté au ministère de la Culture par un premier module sur le thème « Politiques culturelles : quels buts, pour quels publics, et avec quels acteurs ? », ouvert par Franck Riester, ministre de la Culture, introduisant le rôle du CHEC au regard des grands enjeux des politiques culturelles.

« La vitalité de la culture en France tient à la richesse et la diversité de ses acteurs. Je forme le vœu que passée cette expérience mobilisatrice que sera le CHEC, ses auditrices et auditeurs continuent, dans la durée, à se retrouver pour agir ensemble, attachés à convaincre patiemment qu'il faut soutenir des politiques culturelles ambitieuses et partagées. », Franck Riester, ministre de la Culture.

Les deux autres journées de ce premier module (13 et 14 septembre) se tiendront à Bourges, afin de situer les grands enjeux des politiques culturelles dans un contexte

territorial, mêlant analyse d'ensemble et témoignages concrets. Les auditeurs et auditrices y travailleront le 13 septembre au Palais Jacques Cœur à l'invitation du Centre des monuments nationaux, et le 14 septembre, aux côtés de visites de sites, dans le cadre du salon d'honneur de l'hôtel de ville de Bourges.

Durant ces 10 mois, les auditeurs et auditrices devront également effectuer des travaux de groupes sur des sujets déclinés de la thématique globale des « Territoires de cultures ». Les sujets proposés portent sur les thématiques suivantes :

- Education artistique et culturelle, territoires et numérique
- L'accompagnement des communs culturels par les acteurs culturels publics
- L'amélioration des passerelles entre le champ culturel et artistique, et les sciences
- Les mutations du patrimoine bâti
- Les droits culturels au service du lien citoyen et territorial
- Entreprises et lien culturel

La composition des groupes de travail veillera à refléter la diversité des profils des auditeurs et auditrices. Ces travaux donneront lieu, à l'issue de la session en juin 2020, à un rapport et une restitution devant l'ensemble des auditeurs et auditrices et les directions du ministère de la Culture.

L'appel à candidatures pour la session 2020-2021 sera ouvert en mars 2020.

Retrouvez toutes les informations sur le CHEC et la première session annuelle sur le site internet du ministère de la Culture :

www.culture.gouv.fr/chec

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC